

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 Sept.2011.

Présents : 11

Absente excusée : REGALLET L.

Mme SCHULZ Catherine assure le secrétariat de séance.

La réunion débute à 18 h 10.

Le conseil municipal adopte les comptes rendus des séances des 16 Juin et 26 Août.

Le conseil municipal accepte l'ordre du jour proposé.

Ordre du jour :

A/..Les travaux en cours :

Commission des travaux :

L'eau : le Maire fait part d'une modification des statuts concernant la création d'un syndicat intercommunal pour la gestion de l'eau. Le conseil municipal accepte cette modification.

Suite à divers débats en communauté de communes , il apparaît nécessaire que la Com.Com procède au lancement d'une étude pour évaluer la possibilité d'intégrer la compétence de la gestion de l'eau. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Le Maire fait part des résultats de l'analyse de la station de pompage « Mollard vacher » et d'un courrier reçu en mairie.

Il présente un comparatif des éléments en sa possession et de la conclusion de l'analyse : l'eau respecte les limites et les références de qualité .

Informations sur le suivi des travaux sur le réseau.

Routes communales : les travaux prévus ont été réalisés : une partie de la route de « Coisse » - route de « la Fabrique » - chemin de la « Digue ».

Zone artisanale : le Maire propose une modification du règlement de la Z.A. Le conseil municipal accepte cette modification.

Le plan de bornage a été livré.

Le Maire informe le conseil municipal que 7 lots sont susceptibles de se vendre. Les promesses de vente seront envoyées prochainement aux futurs acquéreurs.

Forêt communale : Rappel de la décision de faire des travaux sur la route forestière et de créer 2 pistes. Le Maire propose que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à l'ONF ;

Montant du devis = 2.376,10 €. Le CM accepte cette proposition.

Proposition de martelage des parcelles 2 et 3 et sur l'emprise des travaux à réaliser : volume estimé à 950 m3

Commission sécurité :

Routes : demande des habitants des « Durnières » de mettre en place des barrières de sécurité : le CM accepte la proposition d'installer des barrières métalliques : coût du projet = 8.840 €

Le CM charge le Maire de faire une demande de subvention et de prendre contact avec l'entreprise EIFFAGE pour la réalisation des travaux avant l'hiver.

Informations diverses concernant l'enfouissement de la ligne MT. Le coût des travaux a été pris en charge par RTE.

Projet accessibilité handicapés : les travaux prévus au budget ont été réalisés. Pour se mettre aux normes , des travaux complémentaires sont nécessaires (école – salles des fêtes....) le coût du projet est estimé à 77.226,50 €. Le CM accepte cette proposition et charge le Maire du dossier de demande de subvention.

Commission sociale :

Cantine et Garderie communale : modifications du règlement.

Ecole : compte rendu du conseil d'école de fin Juin.

Les enseignantes demandent une aide pour la classe GS/CP. Cette aide se ferait pendant les jours scolaires à raison d'une ½ journée. Sur proposition de la commission , le CM accepte l'embauche d'une personne et charge le Maire de faire les démarches nécessaires.

Information sur le poste ATSEM à pourvoir. Attente de l'avis de la commission du centre de gestion.

Transport scolaire : le Maire rappelle la décision du CG de la mise en place du circuit du ramassage. 1 courrier a été envoyé à tous les parents pour information. Il rappelle qu'en matière de transport scolaire c'est le CG qui est compétent avec une délégation à la Com.Com. Le CM intervient pour faire part éventuellement de doléances afin d' améliorer la sécurité des enfants : c'est ce qui a été fait.

Transport personnes âgées : point sur le fonctionnement.

Propositions diverses : aides éventuelles à la cantinerepas des anciens....aides diverses.

Extension de la salles des fêtes : présentation définitive du projet : coût estimé à 207.000 €

Ce projet comporte 3 parties :

Création d'une garderie + sanitaires + local rangement : estimation = 139.200 €. Le CM accepte le projet et charge le Maire du dossier de demande de subvention.

Aménagement extérieur : estimation = 18.480 €. Le CM accepte cette proposition et charge le Maire du dossier de demande de subvention.

Mise aux normes handicapés et sécurité : estimation = 49.920 €

Commission d'information :

Rappel du travail effectué cet été : documents concernant l'eau , le bruit , le PCS , l'école de musique , suivi régulier de l'information sur panneau électronique.

B/..Projets communaux :

Routes : projet d'enrobés de la 2^e partie de la route de « Coisse ». Estimation = 69.890 €.

Le CM charge le Maire de faire le dossier de demande de subvention auprès du C.G

Construction bâtiment communal : le projet sera étudié pour fin 2011 , début 2012. Rappel du financement : vente de lots sur lotissement à créer + vente de biens (la vente maison Sémillon + appartement le Platane devrait pouvoir se faire pour fin 2011) .Le Maire est chargé d'effectuer les démarches nécessaires.

C/..Informations diverses :

Archivage Mairie : l'opération est terminée.

Taxe d'aménagement : dans le cadre de la loi de finance de2010 la taxe d'aménagement est instituée de plein droit pour les communes dotées d'un POS ou PLU. Le Maire donne les informations nécessaires. Le CM décide d'appliquer un taux de 4%

Compte rendu du conseil communautaire du 13/09 : proposition de la Com.Com d'utiliser la société RGD 73/74 créée par les 2 départements dans le cadre plus particulier de la gestion du cadastre.

Le CM souhaite qu'une présentation du contenu des possibilités d'utilisation soit faite à Randens avec les personnes concernées.

Divers :

Courrier AACA

Courriers divers.

Mme CHEMIN informe le CM de la difficulté de l'association du « Sou des écoles » à poursuivre son action et du financement des activités à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h 20.

à Randens le 03 Octobre 2011.

La secrétaire de séance ,

le Maire ,